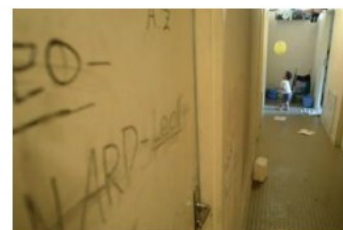


Le logement en France

Le Monde.fr - Source : <http://www.lemonde.fr>

La France compte 3,5 millions de mal-logés, et dix millions de ses habitants sont affectés de près ou de loin par une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver, prévient la Fondation Abbé-Pierre. Dans son 15e rapport annuel, publié lundi 1er février, l'organisation souligne que *"l'aggravation progressive de la crise du logement aboutit à un vrai problème de société"* dont les autorités ne semblent pas avoir mesuré l'ampleur. La France manque de logements, et les loyers sont de plus en plus chers.



Aux 3,5 millions de mal-logés s'ajoutent 6,5 millions de personnes fragiles susceptibles de basculer à tout moment dans cette première catégorie en cas d'éclatement de la famille ou de perte d'emploi, par exemple. *"Le fait d'être logé ne signifie pas qu'on est à l'abri des difficultés"*, a commenté Christophe Robert, délégué général adjoint de la fondation. Le problème du logement *"s'ancre dans la durée"*, et la crise *"ne fait que renforcer des difficultés qui perduraient depuis longtemps"*, renchérit-il. Un problème dont les Français sont conscients, selon une enquête Nexity citée par le rapport, 80 % estimant qu'il est aujourd'hui difficile de trouver un logement.

Au chapitre des propositions, la Fondation demande d'imposer dans tout programme immobilier de plus de 10 logements un quota minimum de 30 % de logements à bas loyers. Elle suggère un nouveau plan de cohésion sociale sur cinq ans permettant de mettre sur le marché 150 000 logements sociaux par an. La fondation propose un *"grand deal"* entre les pouvoirs publics et les propriétaires, qui devraient être incités à remplir les logements vacants et contraints de limiter les hausses de loyers en cas de changement de locataires.

Elle suggère pour 2010 une hausse de 12 % du montant des aides personnelles au logement et l'attribution d'un *"chèque énergie"* aux ménages les plus modestes. Est également réclamée *"la suspension des expulsions locatives des personnes de bonne foi"* jusqu'à la fin de l'année.



Source : <http://www.maisonapart.com>

Logements insalubres : une proposition de loi pour accélérer la rénovation

Une proposition de loi vient d'être présentée à l'Assemblée nationale, dont l'objectif est d'encourager les propriétaires de logements insalubres à engager des travaux de rénovation le plus rapidement possible, sans quoi ils pourraient encourir une amende journalière.



Comment obliger les marchands de sommeil à rénover les logements insalubres dont ils sont propriétaires ? Une proposition de loi présentée mercredi à l'Assemblée nationale propose de créer une astreinte journalière allant de 50 à 500 euros (dans une limite de 50.000 euros) tant que les travaux ne sont pas engagés.

Le député UMP du Nord, Sébastien Huyghe, qui a présenté cette proposition, explique que la législation permet déjà aux préfets de faire réaliser ces travaux d'office, aux frais du propriétaire, si ce dernier refuse de les engager. Mais la procédure entre la saisine de la Ddass pour signaler l'insalubrité d'un logement jusqu'à la fin des travaux peut durer *"de 18 mois jusqu'à quatre ans"*. Sa proposition de loi, cosignée par 76 députés UMP et NC, mais qui pour l'instant n'est pas inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée, vise à raccourcir ce délai, en incitant les propriétaires à exécuter eux-mêmes les travaux.

D'après le ministère du Logement, entre 300.000 et 400.000 logements seraient insalubres en France, dont la moitié serait occupée par leur propriétaire. Ceux-ci, en revanche, peuvent bénéficier d'une avance pour réaliser les travaux indispensables.

Le Télégramme.com - Source : <http://www.letelegramme.com>

Lille. Logements insalubres : les étudiants font la grève des loyers - 23 février 2010 à 09h53

La grogne monte à l'université de Lille. Entre 300 et 400 étudiants ont décidé de ne pas payer leur du mois de février au CROUS. Ils habitent dans quatre résidences U de Lille et Villeneuve d'Ascq, précise France info, et protestent contre la vétusté de leur logement. L'Unef et la Féruf (Fédération des étudiants en résidence universitaire de France) réclament la réhabilitation de ces bâtiments construits dans les années 60, la construction de nouvelles résidences et le gel de la hausse des loyers de 4% prévue cette année.

bakchich•info

INFORMATIONS, ENQUÊTES ET MAUVAIS ESPRIT

- Source : http://desourcesure.com/futurtechno/2007/10/containers_pour_etudiants.php

Containers pour étudiants

A Amsterdam, une ville faite d'étudiants et de containers est en train de naître. Les Pays-Bas, la Grande Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, tout le monde se met au container habitable et au modulaire. Par ces temps incertains, ces logements apparaissent comme des solutions innovantes. Bref, ce n'est pas réservé aux SDF et aux ministres en mal de publicité.

La marie d'Amsterdam, face à une grave pénurie de logements, innove en lançant des résidences pour le moins étonnantes. C'est dans des containers que 1500 étudiants sont logés pour 250 euros par mois, chauffage et Internet compris. Empilés les uns sur les autres, ces boîtes métalliques originellement destinées au transport de marchandises sont recyclées en appartement de 30m2 avec une grande baie vitrée et un petit balcon.

Dans ce quartier de Bijlmermeer, au sud de la ville, un café s'est même construit dans ce même design ainsi qu'un supermarché et un réparateur de vélos. Une vraie petite ville s'organise en containers. D'autres quartiers s'en équipent notamment sur le port dégradé d'Amsterdam. Le bruit et le froid l'hiver, principales plaintes des étudiants, sont toutefois des points négatifs.

<< Un appel d'offre lancé en 2003 par la mairie d'Amsterdam a retenu la société TempoHousing qui proposait ce projet. Le container coûte 13 000 euros à sa sortie d'usine, 19 000 euros avec transport jusqu'en Europe et aménagement intérieur.

La société met en avant l'argument de la mobilité de ce genre d'habitat. Un hôtel au Nigéria s'apprête à être construit sur le même principe.

